

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE CHENON

Séance du 04 avril 2023

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal : 11
Nombre de membre en exercice : 9
Nombre de membres présents : 8
Pouvoir : 0

Date de la convocation : 27 mars 2023

L'an deux mil vingt-trois, le quatre avril, à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal régulièrement convoqués se sont réunis en Mairie sous la Présidence de Madame Martine MAINGUET, Maire de CHENON.

Etaient présents : MAINGUET Martine, BAUDIN Sébastien, BERTHONNEAU Philippe, HEALY Mickael, LEMAN Joy, ROUSSEL Claudine, MERAL Gilles, VERGEZ Brigitte.

Absent excusé : SICARD Jacques-Olivier

Secrétaire : Claudine ROUSSEL

2023.08 Vote des taux des taxes locales 2023

Madame Martine MAINGUET présente le document Etat 1259 envoyé par la Préfecture, notifiant les produits prévisionnels et des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2023.

Taxe Foncière bâti : taux 34.16 % pour un produit fiscal attendu d'un montant de 84 409 €.

Taxe Foncière non bâti : taux à 31.85 % pour un produit attendu de 14 778 €.

CFE : taux à 18.59 % pour un produit attendu de 4 852 €.

Taxe habitation : taux à 10.84 % pour un produit attendu de 6 067 €

Pour 2023, ces taux peuvent être modifiés.

Le conseil municipal, à l'unanimité, souhaite garder les mêmes taux énumérés pour 2023.

Pour : 8 Contre : 0 Abst : 0

Fait et délibéré à Chenon les jour, mois et an que dessus,

Pour copie conforme

Acte rendu exécutoire après transmission à la Sous-préfecture de Confolens le 5 avril 2023.



Le Maire
Martine MAINGUET